



Austérité et chantage à la dette : NON au nouveau traité européen !

Après les multiples plans de rigueur mis en place depuis quelques mois dans les pays de la zone euro, à l'initiative des gouvernements de l'Union Européenne qui exigent toujours plus de profits au détriment des peuples, le Conseil européen envisage de signer un nouveau traité d'austérité le 1er mars prochain et ce, sans aucune concertation démocratique. Ce Traité sur la « stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire » a pour seul but de renforcer les obligations budgétaires des Etats membres pour satisfaire les marchés et soit disant sauver l'euro mais en aucun cas améliorer la vie de tous les jours des travailleurs et de leurs familles. C'est l'instauration de la règle d'or ! **Il oblige les Etats à ne pas dépasser une norme de 0,5 % de déficit condamnant de facto tout investissement d'avenir dans les domaines essentiels que sont l'éducation, la formation, la recherche et la culture, des secteurs déjà sinistrés par la politique de Sarkozy.**

Face à la dégradation de la situation sociale et économique, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) appelle à une journée européenne de mobilisation le 29 février 2012.

Les organisations territoriales et professionnelles de la CGT, ont décidé de participer à des manifestations interprofessionnelles unitaires et d'appeler les salariés à la grève sur tous les lieux de travail où cela est possible.

La vaste campagne de culpabilisation qui se développe à l'encontre des travailleurs qui s'entendent dire qu'ils coûtent trop chers, que cela nuit à la compétitivité des entreprises n'est qu'une supercherie orchestrée par les patrons et le gouvernement pour toujours plus pressurer les salariés, les retraités et leurs familles. En France, ce nouveau serrage de vis se concrétise par deux nouvelles propositions du gouvernement : la fameuse TVA sociale et le « contrat compétitivité-emploi ». La première, qui n'a de sociale que le nom puisqu'il s'agit d'un des impôts les plus inégalitaires qui soient, va de nouveau grever les budgets des familles en réduisant leur pouvoir d'achat. Elle fragilisera la protection sociale en renvoyant une partie de son financement sur l'impôt. La seconde va légaliser le chantage du MEDEF à l'encontre des salariés « un travail contre l'augmentation du temps de travail, la stagnation ou la baisse des salaires » passant outre les contrats de travail et les conventions collectives... C'est une grave entorse au droit du travail français et une dégradation désastreuse des conditions de travail.

Dans notre secteur, les déclinaisons de la politique d'austérité du gouvernement rejoignent celles subies par le reste de la Fonction Publique :

- Diminution des crédits budgétaires des laboratoires, difficulté financières des Universités.
- Focalisation des investissements sur un petit nombre de sites (8 Idex) qui vont affaiblir la recherche et l'enseignement supérieur dans de nombreuses disciplines scientifiques et dans la plupart des régions.
- Enseignement Supérieur et Recherche (ESR) ont échappé jusqu'à présent au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux que connaissent la plupart des ministères et leurs établissements. Mais dès 2013, il n'y a plus d'engagement du gouvernement.

- Gel du point d'indice (plus de 10% de perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000) et des salaires
- Hausse des cotisations pour la retraite
- Instauration d'un jour de carence dans la Fonction Publique
- Dégradation des conditions de travail
- Hausse massive de la précarité, particulièrement depuis 5 ans dans l'ESR.

A tout cela le SNTRS-CGT dit stop ! Il est temps de réagir !

Aujourd'hui, dans l'ensemble de nos secteurs, les attaques se font de plus en plus fortes et des salariés se mobilisent. Il est maintenant temps de faire converger l'ensemble des luttes et d'organiser un mouvement d'ampleur, indépendant des échéances électorales.

Le SNTRS-CGT revendique :

- une refonte de la politique économique et de la fiscalité de la France, qui permette l'adoption des budgets nécessaires au développement de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour répondre aux besoins de la population,
- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et l'abandon de la RGPP,
- l'arrêt du recours aux personnels précaires et la titularisation de tous les non titulaires sans condition de concours et de nationalité,
- l'arrêt du pilotage autoritaire de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour leur développement sur une base démocratique sans asservissement aux objectifs du patronat.
- l'arrêt de l'individualisation des rémunérations par l'attribution de primes et pour la hausse des salaires tant dans le public que dans le privé, avec, a minima, le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat des 10 dernières années,
- le retour à une protection sociale solidaire et de haut niveau (retraite, sécurité sociale, santé...) et le retrait des lois portant atteinte à celle-ci.

Pour porter une autre vision sur le travail, sur les salaires, sur les conditions de travail, sur la place réservée aux travailleurs dans la société, sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la solidarité entre les générations et sur l'avenir des jeunes, le SNTRS-CGT appelle l'ensemble des salariés de l'ESR à se mobiliser, à faire grève et à participer aux manifestations unitaires interprofessionnelles qui auront lieu le mercredi 29 février 2012.

<p>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS</p> <p>THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel Indépendant Démocratique Unitaire</i></p>	<p>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</p> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
<p>SNTRS-CGT 7, rue Guy Moquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntscgt@vjf.cnrs.fr web :http://sntscgt.vjf.cnrs.fr</p>	